



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation en Guadeloupe

Question au Gouvernement n° 4537

Texte de la question

SITUATION EN GUADELOUPE

M. le président. La parole est à M. Guillaume Vuilletet.

M. Guillaume Vuilletet. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur. J'y associe mon collègue Olivier Serva, qui ne pouvait être présent aujourd'hui, ainsi que mes collègues Justine Benin et Max Mathiasin.

Depuis près d'une semaine, la Guadeloupe connaît un mouvement social déclenché à l'initiative des syndicats de personnels de santé et de pompiers et visant à s'opposer au passe sanitaire et à l'obligation vaccinale. Des barrages ont été construits un peu partout sur l'île. Les soignants sont ralentis, voire empêchés d'entrer dans le centre hospitalier universitaire (CHU). Le mouvement connaît aujourd'hui des débordements inquiétants, qui ont conduit à l'interpellation de plus de 70 personnes à la suite d'affrontements avec les forces de police, de violences urbaines et de pillages. Le Gouvernement a répondu très rapidement à ces débordements en déployant 200 policiers et gendarmes supplémentaires. Au total, 2 250 policiers et gendarmes sont donc présents sur le territoire de la Guadeloupe pour rétablir l'ordre, 50 agents du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion) et du GIGN (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) ayant également été envoyés sur place.

Le groupe La République en marche s'associe à l'ensemble des élus guadeloupéens pour condamner les violences qui ont été commises. Les pillages et les incendies n'ont rien à voir avec les revendications sanitaires – je note d'ailleurs que près de 90 % des soignants sont aujourd'hui vaccinés. Pour justifier leurs actes, leurs auteurs prennent prétexte d'une réalité sociale et économique difficile et aggravée par la crise sanitaire. Les difficultés de la Guadeloupe ont pourtant été atténuées par les mesures d'urgence prises par le Gouvernement pour soutenir les territoires d'outre-mer pendant la crise sanitaire. En outre, les retards dont elle souffre existaient avant la crise sanitaire et le Gouvernement travaille depuis plusieurs mois à les résorber avec les élus guadeloupéens.

La violence ne résout rien et abîme la Guadeloupe par les destructions qu'elle entraîne. Une minorité violente ne doit pas prendre en otage les Guadeloupéens qui veulent mener une vie normale et qui respectent les règles. J'ai bien noté, hier, l'annonce de la création d'une instance de dialogue afin d'accompagner les soignants non vaccinés et je vous remercie, monsieur le ministre de l'intérieur, de bien vouloir nous en préciser les modalités. Plus largement, quelles mesures souhaite prendre le Gouvernement afin d'aider la Guadeloupe à retrouver sa sérénité ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. Sébastien Lecornu, ministre des outre-mer. Vous avez raison : il faut condamner les violences d'où qu'elles

viennent. L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté une loi, une loi de la République, qui doit s'appliquer en Guadeloupe comme partout ailleurs sur le territoire national. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Personne ne comprendrait que les Guadeloupéennes et les Guadeloupéens soient moins bien protégés que les autres Français. Nous l'avons constaté depuis plusieurs mois, la vaccination est une question délicate et difficile dans ce territoire. L'application de la loi du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire y a conduit à la suspension de 1 400 soignants non vaccinés. Le Premier ministre l'a dit hier soir : la réponse aux tensions en Guadeloupe passera par le dialogue social. Nous devons engager le dialogue avec les soignants et les agents de l'État pour trouver avec eux des solutions. M. le ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, proposera dans les prochaines heures une méthode de travail afin que les soignants hostiles, non pas à la vaccination, mais à l'ARN messager, bénéficient d'une solution de substitution.

Nous allons bien évidemment continuer de dialoguer avec les élus de la Guadeloupe. Nous avons commencé dès hier soir – et même, en réalité, il y a plusieurs jours, voire plusieurs mois et plusieurs années – à aborder avec eux des thématiques que vous connaissez bien : la pollution au chlordécone, l'accès à l'eau potable, la relance économique – autant de sujets sur lesquels la majorité parlementaire et le Gouvernement ont fourni un effort de rattrapage sans précédent depuis 2017 !

M. Maxime Minot. C'est historique ! Historique !

M. Fabien Di Filippo. Vous avez échoué !

M. Sébastien Lecornu, ministre. Nous ne le nions pas, le retard est tel qu'il faudra continuer de travailler dur dans les années qui viennent, par une mobilisation de chaque instant.

M. Thibault Bazin. Pourquoi n'êtes-vous pas allé sur place ?

M. Sébastien Lecornu, ministre. En tout état de cause, l'ordre républicain doit être rétabli en Guadeloupe. M. le ministre de l'intérieur a annoncé des renforts importants et l'envoi sur place d'agents du RAID et du GIGN. Rappelons que, la nuit, les forces de l'ordre sont victimes de tirs à balles réelles, ce que nous ne pouvons pas accepter et ce que nous condamnons avec force. La violence n'a pas sa place sur le territoire de la République, en Guadeloupe comme ailleurs ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Vuilletet](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4537

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 novembre 2021](#)